

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (40) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime, a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (52) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative ?

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (71) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (19) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," ayant été lu, Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Villeneuve, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (49) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphrémagog," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Calgary à Edmonton," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Longheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Compagnies," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Oliver Mowat, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que le dit. bill soit renvoyé à un comité général demain.